

# Toutes les mesures qui vous attendent

## Abécédaire des décisions qui ont été prises pour les cinq ans à venir

**La Région wallonne et la Communauté française ont désormais également leurs accords, conclus vendredi midi entre le PS et le cdH. Voici, par ordre alphabétique, les principales décisions qui vous attendent dans les cinq ans qui s'ouvrent...**

**Accidents mortels :** l'ambition est de réduire de moitié le nombre de tués sur les routes wallonnes d'ici 2020. On poursuivra aussi, en parallèle, la rénovation des voiries existantes.

**Allocations familiales :** elles seront octroyées plus simplement et même automatiquement pour les jeunes de 18 ans et plus faisant des études.

**Animaux :** les élevages destinés à produire de la fourrure seront désormais clairement interdits en Wallonie.

**Budget :** on programme entre 700 et près de 850 millions d'économies par an, en fonction des années. L'idée est de faire le gros des efforts dès le départ, pour permettre à de nouvelles politiques de se déployer à partir de 2017.

**Cantines :** elles ne seront pas gratuites, mais des expériences de repas basés sur des produits locaux et facturés à moindre coût seront proposées aux élèves. On commencera par ceux des maternelles, pour l'étendre ensuite aux enfants de primaire.

**Citoyenneté :** des cours d'éducation à la citoyenneté seront introduits dans l'enseignement officiel, à la place d'une heure de religion ou de morale. Il comprendra un apprentissage des valeurs démocratiques, des valeurs des droits de l'Homme, des valeurs du vivre ensemble ainsi qu'une approche historique des philosophies des religions et de la pensée laïque.

**Classes :** 20 millions d'euros seront consacrés à créer de nouvelles places dans les écoles, et 16 millions d'euros à la rénovation des bâtiments.

**Covoiturage :** il sera renforcé avec la multiplication de zones spécifiques qui y seront dédiées aux entrées des principales villes. L'idée d'y réserver une bande spécifique sur les autoroutes est également reprise dans l'accord.

**Crèches :** 7.300 nouvelles places d'accueil seront créées. De même, on prévoit de nouvelles places dans les pouponnières de l'ONE pour accueillir les tout-petits confrontés à une situation familiale critique. En parallèle, on permettra l'engagement de 500 accueillantes d'enfants supplémentaires, soit de quoi s'occuper de quelque 2.000 enfants.

**Échec scolaire :** on annonce l'engagement de 750 enseignants spécialisés dans la remédiation, en priorité en primaire puis dans les premières années du secondaire. De même, les écoles fondamentales bénéficieront de 100 nouveaux conseillers pédagogiques pour accompagner leurs équipes éducatives.

**Élections :** l'effet dévolutif de la case de tête sera supprimé pour les prochaines élections communales. Et de vraies consultations populaires pourront être mises en place.

**Emploi :** toutes les aides à l'emploi seront simplifiées, pour en faciliter l'accès au petit monde des entreprises.

**Énergie :** on renforcera les prêts à taux zéro pour les ménages souhaitant faire des travaux leur permettant d'économiser l'énergie. Et on réduira probablement de 15 à 10 ans les primes pour les propriétaires de panneaux solaires qui bénéficient du géné-

reux « Solwatt ». Quant aux kilowatts/heure gratuits promis par Jean-Marc Nollet, ils ont (très) peu de chances de voir le jour en 2015.

**Enseignement supérieur :** il sera refinancé, progressivement. Un test d'orientation facultatif sera aussi offert à tous les élèves de première année, afin qu'ils puissent vérifier leurs aptitudes avec la matière qu'ils s'approprient à choisir. En outre, le plafond de revenus autorisé pour recevoir une bourse d'études sera adapté en fonction de l'éloignement de l'étudiant d'une école supérieure.

**Entreprises :** on leur promet un cadre fiscal attractif, des allègements de coûts salariaux et des aides ciblées et conditionnées à la création d'emploi. Plus question de donner d'aides en faisant simplement confiance.

**Fonctionnaires :** ceux qui partent ne seront plus remplacés qu'à raison de 1 sur 5 en 2015 et 2016. Ensuite, cela deviendra 1 sur 3 durant les trois années suivantes.

**Formation :** celle des enseignants restera à 4 ans sous cette législature, en augmentant les périodes de stages.

**Fusions :** un seul organisme gèrera l'ensemble des compétences sociales wallonnes, sensiblement accrues par les transferts issus de la réforme de l'État. Mais surtout, les communes qui le souhaitent pourront fusionner entre elles diverses structures, comme leurs CPAS ou les ALE.

**Garderies :** la première heure d'étude dirigée du soir sera offerte pour tous les élèves de primaire, afin d'aider les parents qui travaillent, mais aussi ceux qui auraient eux-mêmes des difficultés à épauler leurs enfants à la maison.

**Inondations :** on luttera plus efficacement contre ces fléaux de

certaines régions, notamment par une meilleure coordination des acteurs de terrain ainsi que des régions voisines.

**J**eunes : ils feront l'objet de baisses de charges à 0 % pendant un temps qui reste à définir, pour les aider à trouver du travail. Par ailleurs, un contrat d'un an sera proposé à tous ceux qui n'ont toujours pas trouvé d'emploi 18 mois après la fin de leurs études. Et tous les moins de 25 ans se verront offrir un emploi, un apprentissage ou une formation dans les 4 mois de leur sortie des études ou de leur perte d'un emploi.

**L**ogements : la construction de 6.000 nouveaux logements publics est promise, de même qu'une réforme des critères d'attribution. Pour le privé, des aides à l'achat de son logement seront

développées. On ne touchera pas au bonus logement pour les prêts hypothécaires déjà en cours. Pour les nouveaux, une modification sera étudiée.

**L**oyers : une grille des loyers verra le jour pour le secteur privé. Les propriétaires qui la respectent avec leurs locataires recevront des aides publiques en échange, notamment pour l'isolation ou la rénovation de leur bien. Quant à la garantie locative à verser ors de la conclusion d'un bail, elle sera ramenée de trois à deux mois.

**S**eniors : on augmentera les moyens permettant leur aide à domicile pour développer une « couverture autonomie ». Mais on créera aussi 1.700 lits supplémentaires dans les maisons de courts séjours.

**T**axes : il n'y en aura pas de nouvelles, ni pour les ci-

toyens, ni pour les entreprises. Les moyens budgétaires manquants seront trouvés ailleurs, dans des économies.

**T**itres-services : la déductibilité fiscale d'un tiers restera garantie sur les 150 premiers chèques achetés.

**T**ransports : une carte « multimobilité » sera utilisable sur tous les réseaux de transport public. Et, promis : aucune taxation au kilomètre des voitures ne verra le jour en Wallonie.

**T**ronc commun : il sera étendu jusqu'à la troisième année secondaire, avant de demander aux élèves d'opérer leur choix d'orientation.

**V**illes nouvelles : on promet de redynamiser les cœurs des villes, tout en construisant de nouveaux quartiers urbains et ruraux. ■

CHRISTIAN CARPENTIER

## CASTING

# Le ticket Magnette-Prévot a la cote

Le cdH réunit son congrès ce samedi à 9 heures à Louvain-la-Neuve. Au menu : la validation des accords pour la Wallonie, Bruxelles et la Communauté française. Le PS en fera de même de son côté à 17 heures, mais à Gembloux cette fois. Avec le même ordre du jour sauf pour l'accord bruxellois, qui a déjà été validé jeudi. Des deux côtés, cela ne devrait réserver aucune surprise.

Ce n'est qu'ensuite que les présidents entameront le deuxième round de leurs palabres : celui de la répartition des compétences entre leurs partis respectifs. Une fois l'exercice bouclé, chacun

pourra désigner ses ministres. L'accord pourrait tomber dès samedi soir, mais plus probablement dimanche. Cela pourrait permettre aux ministres-présidents de prêter serment entre les mains du Roi avant la date symbolique du 21 juillet. L'installation des ministres devant les parlements, elle, pourrait attendre le début de la semaine prochaine.

À quoi s'attendre dans ce casting ? La présentation des accords, hier à Namur, était au moins frappante sur un point. Trois présidents la dirigeaient : Benoît Lutgen pour le cdH et le duo Di Rupo-Magnette pour le PS. Un quatrième larron y

avait été convié : Maxime Prévot ! Le bourgmestre de Namur avait déjà participé à l'essentiel des négociations. Bref, l'épisode a encore fait grimper la cote de l'arrivée prochaine d'un ticket Magnette-Prévot à la tête de la Wallonie. L'emploi ou le logement, deux thèmes ambitieux de l'accord, pourraient revenir au Namurois. Mais le poids entre régions sera-t-il respecté ? Sur Liège, on n'annonce de certitude, pour l'heure, que pour Jean-Claude Marcourt et Marie-Martine Schyns. Ce qui risque de faire grincer quelques dents, au sein de la bouillante fédération socialiste de la Cité ardente... ■

G. GROSJEAN ET CH. CARPENTIER

## ANALYSE

# L'école, l'emploi et le logement

par Christian Carpentier  
ÉDITORIALISTE

Ne boudons pas notre plaisir. Voir les accords bruxellois, wallon et francophone désormais bouclés alors que les négociations pataugent en Flandre ne manque pas de sel. C'est même un joli pied-de-nez à cette N-VA selon laquelle les « sudistes », véritables boulets du pays, seraient toujours à la traîne.

Sur le fond, il n'y a néanmoins

pas eu de miracle. La situation budgétaire de la Wallonie et de la Communauté française n'est guère brillante. Et cela s'accroît avec le transfert des nouvelles compétences pour lesquelles tous les moyens nécessaires n'ont pas suivi.

Face à cela, les accords ne promettent pas la lune. Mais ils mettent sensiblement la priorité sur l'école, sur le logement et sur l'aide à l'emploi, particulièrement pour les jeunes. C'était nécessaire. Et c'est donc très heureux.

On peine à croire qu'ils ne renferment pas aussi une face cachée. Car les économies budgétaires devront bien se faire quelque part. Or, pour l'heure, on n'en connaît que le dégraissage en douceur du nombre de fonctionnaires ou une série de rationalisations de structures. Espérons que cela suffira. Car s'ils veulent vraiment être « ambitieux et mobilisateurs », les projets présentés ont désormais besoin d'un complément indispensable : la confiance des Wallons ■